

LA SCOLARISATION À DOUBLE VACATION

OBJECTIFS, STRATÉGIES, ÉVALUATION

Illiassou HAMMI¹

RÉSUMÉ

La mise en place d'un système à double vacation au Niger a été motivée par le déclin économique, à partir de 1981, une croissance démographique estimée à 3% par an, d'où l'importance considérable des jeunes en âge d'être scolarisés, le développement des villes et le besoin d'améliorer le taux de scolarisation, encore très faible. La gratuité de l'enseignement primaire fait que toutes les dépenses publiques d'éducation sont à la charge de l'État.

La double vacation a été mise en place à partir de l'année scolaire 1988-1989. L'auteur de ce rapport, rédigé en 1990, en dresse l'historique et effectue un bilan objectif, sans complaisance. L'évaluation montre clairement que les classes à double vacation se caractérisent par une efficacité pédagogique plus faible que les classes traditionnelles. L'alternative se place dans un arbitrage entre quantité et qualité de scolarisation mais la double vacation ne constitue pas le seul moyen pour gérer cet arbitrage. Il est possible d'aboutir à des résultats comparables tant en quantité qu'en qualité, en choisissant une politique de maintien de classes traditionnelles à effectifs élevés, en faisant bénéficier ces classes de mesures destinées à faciliter les acquisitions des élèves.

En fin de compte, l'auteur se résoud néanmoins à défendre la double vacation en proposant des mesures d'accompagnement afin de faciliter la tâche des responsables de l'éducation. Mais il souligne qu'il ne s'agit pas de développer un tel système à outrance, sans se préoccuper des retombées néfastes qu'il pourrait avoir sur la qualité de l'enseignement.

MOTS-CLÉS

Système éducatif, double vacation, évaluation, stratégies, Niger.

1 Directeur régional de l'enseignement et de la recherche de Zinder. Le texte présenté ici est une version abrégée d'un Mémoire rédigé pour l'entrée à la Faculté de pédagogie de Niamey, en 1990.

INTRODUCTION

Nous demandons à toutes les personnes intéressées par la lecture du présent travail, de ne pas s'étonner outre mesure, quant à son caractère assez particulier. En effet, nous avons estimé qu'il fallait rompre le silence et aborder, avec tout le calme et le sérieux requis, un sujet dont l'évocation même suscite les réactions les plus vives : la double vacation.

La stratégie de sa mise en oeuvre, les difficultés rencontrées et les oppositions auxquelles ont eu à faire face ses promoteurs seront examinées ; à la fin, des solutions seront proposées pour une meilleure application de cette formule de scolarisation.

Mais d'ores et déjà nous invitons nos lecteurs à se poser la question suivante : le Niger avait-il la possibilité de choisir un système autre que celui de la double vacation quand on sait qu'à l'heure actuelle la situation de l'école nigérienne se caractérise comme suit : forte demande de scolarisation dans les centres urbains ; conditions de travail des élèves très aléatoires (manuels de lecture, cahiers de devoirs, bics dans la majorité des cas, font défaut) ; bâtiments ou locaux scolaires insuffisants en zones urbaines et souffrant partout d'un manque d'entretien ; surcharge des classes en effectifs scolaires dans les centres urbains ; nombreuses contraintes des enseignants (absence de participation des parents dans le suivi du travail scolaire, matériel didactique dérisoire) ; encadrement pédagogique insignifiant ? Cette situation quelque peu sombre est couronnée par un taux de scolarisation faible, l'un des plus faibles de la sous-région (autour de 28%).

Le Niger avait-il une grande marge de manoeuvre ? Le débat sur la double vacation se situe à ce niveau. Nous l'avons abordé avec tout le risque de partialité qui nous guette, étant nous-même un des promoteurs de cette formule de scolarisation. Nous tenons donc à présenter toutes nos excuses au cas où, malgré nos efforts pour rester neutre et ne considérer que le caractère d'innovation

pédagogique de cette formule de scolarisation, nous tombions dans ce piège combien proche de nous.

Nous nous sommes penché sur la question en nous fondant non seulement sur notre expérience propre, mais aussi et surtout sur les observations des classes à double vacation fonctionnelles dans toutes les grandes villes du Niger. Nous nous sommes également inspiré de l'importante documentation amassée par le comité de mise en place de la double vacation.

Les résultats de ces investigations et les suggestions que nous avons pu faire constituent l'ossature du présent document.

ANALYSE DU CONTEXTE

Aborder le problème si délicat de l'éducation et particulièrement celui du système d'enseignement à double vacation au Niger, sans référence aux données économiques et démographiques serait une incohérence, celles-ci conditionnant nécessairement toute politique d'éducation.

1. Contexte économique

Des études faites en 1984 par la Banque Mondiale sur plusieurs pays africains, il ressort que le Niger est parmi les pays les plus pauvres de l'Afrique subsaharienne. Son produit national brut (PNB/tête) s'estime à 190 dollars U.S. contre une moyenne de 355 pour l'ensemble des pays francophones de la région. Sa source principale de richesse provient de l'Uranium dont les cours n'ont cessé de chuter depuis 1981. Les activités agricoles représentent le secteur essentiel de son économie (87%). Elles demeurent très fragiles (aléas climatiques, dégradation des écosystèmes). Le secteur industriel est très peu développé. Les moyens matériels et financiers sont quant à eux relativement dérisoires.

Le pays subit également les méfaits de la crise économique mondiale. Ce qui se traduit par la chute du prix de vente de tous ses produits d'exportation (non seulement l'Uranium déjà mentionné ci-dessus mais aussi le coton, les cuirs et peaux, l'arachide) ; l'augmentation du taux d'inflation ; les difficultés d'importation

(faute de devises) ; la croissance de la dette extérieure : de 105 milliards de francs CFA en 1979, elle est passée à 402 milliards en 1989.

2. Contexte démographique

Comme dans la plupart des pays les moins développés, on assiste de plus en plus à une véritable explosion démographique. Au Niger, le taux de croissance démographique est estimé à 3,1% par an. Par exemple, en un peu plus d'une décennie, la population nigérienne a augmenté de plus de 2 millions de personnes. Cette population se caractérise surtout (et cela a un impact certain sur l'éducation) par une extrême jeunesse (45% ont moins de 15 ans), une forte proportion d'enfants âgés de moins de 9 ans, une population rurale importante (87%), aux techniques agricoles archaïques, une population urbaine augmentant à un rythme de plus en plus intense (plus de 10% par an à Niamey) au détriment des campagnes qui se vident.

Voilà sommairement situé le contexte économique et social dans lequel les responsables de l'éducation doivent prendre des décisions visant à démocratiser, c'est-à-dire généraliser l'enseignement primaire au Niger.

3. Rétrospective de la politique d'éducation

Une très brève rétrospective de cette politique d'éducation de l'indépendance à maintenant nous permettra de juger des efforts consentis et du chemin parcouru. L'évolution des effectifs scolarisés au niveau du premier degré sera l'élément de mesure privilégié.

A l'aube de l'indépendance, en 1960, le Niger ne comptait que 183 écoles et 466 classes. Aujourd'hui, l'enseignement du premier degré réunit, dans le secteur public, trois types d'institutions : les écoles traditionnelles, les médersas et les écoles expérimentales. Il faut aussi signaler que, parallèlement, le préscolaire se développe de plus en plus. Dans le secteur privé, il n'y a que des écoles traditionnelles et des médersas. Le cycle normal de formation, en six ans, s'achève par le Certificat de fin d'études du premier degré (C.F.E.P.D.). Au 1er janvier 1960, 21.054 élèves sont

inscrits dans les écoles primaires du pays, ce qui représente un taux de scolarisation de 3,6%.

C'est alors qu'en 1961, l'UNESCO convoque à Addis-Abbeba la première Conférence des États membres africains. Le développement de l'éducation est vital pour le progrès de l'Afrique. Le "plan d'Addis-Abbeba" a donc prévu pour l'ensemble des pays africains en 20 ans : la généralisation de l'enseignement primaire (rythme de progression de 5,6% par an). Le Niger va, à l'instar des autres États, chercher à accroître les effectifs de l'enseignement primaire. Les écoles se multiplient partout et le nombre d'écoliers augmente.

On scolarise certes, mais les déperditions et les redoublements sont si importants qu'on décide dès 1969 de faire passer automatiquement 85% des effectifs des cours d'initiation et préparatoires en classe supérieure chaque année. Il en est résulté l'engorgement des cours élémentaires et des cours moyens, par des élèves incapables de suivre les enseignements de ces niveaux. Les déperditions n'étaient pas réduites pour autant, elles étaient simplement reculées dans le temps.

Au début des années 70, la situation de l'école nigérienne devient réellement préoccupante. Dans ce contexte, l'idée de la réforme du système éducatif, déjà lancée au lendemain de l'indépendance, est reprise par les enseignants. Les pouvoirs publics y adhèrent et instituent, par décret en date du 19 mai 1972, une Commission nationale pour la réforme de l'enseignement et le plan de scolarisation. L'une des actions les plus significatives de cette commission fut l'introduction des langues "nationales" dans le système éducatif nigérien.

Les premières écoles expérimentales ont vu le jour en 1973-1974. Il s'agissait, à travers ces nouveaux types d'établissements, de scolariser les enfants nigériens dans les langues nationales en vue de favoriser leur enracinement dans leur milieu et leur culture. Mais le problème est qu'aucun établissement d'enseignement secondaire n'a été créé pour recevoir les élèves issus de ces écoles primaires expérimentales et, par voie de conséquence, aucun examen spécifique n'a été mis au point à l'intention de ces mêmes enfants qui se trouvent ainsi condamnés à subir les épreuves destinées aux élèves des écoles traditionnelles.

Une autre expérience, qui a tant fait parler d'elle en son temps, fut l'enseignement télévisuel. L'expérimentation, qui débuta en 1964, se proposait, d'une part, d'accroître le taux de scolarisation et, d'autre part, de donner à l'enseignement primaire une nouvelle orientation. Il s'agissait, pour les autorités nigériennes, d'élaborer un système éducatif, rénové dans ses méthodes et ses contenus, adapté au contexte nigérien et susceptible de répondre aux besoins d'un pays en voie de développement. Décrié à la fois par le Ministère de l'Éducation Nationale et la quasi totalité du corps enseignant, l'expérience prit fin en 1979 et, en 1981, la télévision scolaire fut convertie en télévision nationale.

En octobre 1968, dans le cadre du projet UNESCO-PNUD-UNICEF, une autre expérience fut entreprise par les responsables nigériens. Il s'agissait de former, à l'École Normale de Zinder, des maîtres aptes à la fois à dispenser un enseignement de qualité et à animer des activités de développement communautaire. Des "instituteurs ruraux" les appelait-on. Au lieu de baccalauréat, les élèves sortaient nantis du Diplôme de fin d'études des écoles normales (D.F.E.N.).

Malheureusement, deux années après le démarrage du projet, les élèves, nostalgiques du passé, réclamèrent le rétablissement du baccalauréat et la suppression du D.F.E.N. Les autorités, après avoir tenté de résister à cet assaut, finirent par proposer un compromis qui va se révéler négatif : le D.F.E.N. est officiellement reconnu comme équivalent du baccalauréat. Ainsi, progressivement, le projet se voit dévié de ses objectifs initiaux et les maîtres qui en sortent sont, pour la plupart, nommés comme professeurs dans les collèges. Il s'éteignit à petit feu et moins de 15 ans plus tard, le baccalauréat revint à l'École Normale de Zinder.

Le tableau suivant montre l'évolution des effectifs de 1980 à 1990 dans le primaire.

ANNÉES	NOMBRE D'ÉLÈVES	TAUX DE CROISSANCE
1980	200.865	
1981	224.644	9,6% par an
1982	246.649	
1983	250.351	
1984	259.393	2,5% par an
1985	253.428	
1986	272.622	
1987	293.511	
1988	300.964	
1989	324.760	
1990	323.158	

Tableau 1. Évolution des effectifs de 1980 à 1990

A travers ce tableau, on remarque une augmentation rapide jusqu'en 1982, période où l'Uranium se vendait bien. Mais à partir de 1983, cette évolution devient aléatoire et se fait parfois en dents de scie. Le taux moyen annuel de croissance baisse de 9,6% entre 1976 et 1982, à 2,5% de 1983 à 1986.

Des différences notables s'observent entre les différents départements, la Communauté Urbaine de Niamey venant en tête, suivie d'Agadez, puis de Diffa, Dosso, Tillabéri, Tahoua, Maradi et Zinder (en 1993-1994). Dans le tableau suivant, on effectue une comparaison des taux de scolarisation par département entre 1988-1989 et 1993-1994.

DÉPARTEMENTS	TAUX DE SCOLARISATION	
	1988-1989	1993-1994
Agadez	32,0%	44,9%
Diffa	24,4%	30,2%
Dosso	24,8%	27,0%
Maradi	25,5%	23,1%
Tahoua	37,2%	25,2%
Tillabéri	23,2%	26,0%
Zinder	25,3%	19,3%
C.U. Niamey ²	61,6%	82,8%
Moyenne générale	27,49%	28,67%

Tableau 2. Taux brut de scolarisation par département en 1988-1989 et 1993-1994. Référence : *Annuaire statistique DEP/MEN* 1989. Document réalisé par une équipe technique au MEN/ES/R à Washington le 4 février 1994.

4. Moyens d'éducation

Un aspect important à souligner c'est la gratuité de l'enseignement primaire. Les dépenses publiques d'éducation sont à la charge de l'État : construction des classes, salaires du personnel, achat du matériel de travail, dépenses d'administration.

Dans le budget de fonctionnement de l'État, la part des dépenses d'éducation s'élevait en 1990 à 14,6%. Cela représente déjà une part importante du budget. Et pourtant, malgré ses efforts louables, le taux moyen national de scolarisation n'est que de 22,52% (1988-1989). C'est l'un des plus faibles taux du monde. Or le choix de la démocratisation de l'enseignement est irréversible. Le contexte démographique analysé plus haut fait ressortir une forte proportion d'enfants de moins de 9 ans.

Le phénomène d'urbanisation incontrôlé engendre à son tour une surpopulation des effectifs à scolariser dans les grands centres, conséquence première de l'exode rural. L'explosion de la natalité augmente de manière importante le nombre d'enfants désirant accéder à l'enseignement. Pour accueillir une population d'âge scolaire toujours plus nombreuse dans les grands centres particulièrement, il faudra chaque

² Les chiffres de Niamey ne sont pas pris en compte dans la moyenne générale.

année, toujours plus d'écoles, de maîtres, de livres, et de tous les intrants indispensables au bon fonctionnement de l'enseignement.

Malheureusement les efforts à réaliser arrivent à un moment où le contexte économique est des plus moroses. La déclaration des droits de l'enfant (1959) proclame le droit de l'enfant à l'éducation.

Par ailleurs, un pays qui ne dispense pas un enseignement à tous les enfants manque à son devoir. Il gaspille surtout une partie de ses ressources humaines en ne les mettant pas en valeur.

MISE EN PLACE DE LA DOUBLE VACATION

En considérant le contexte économique et démographique du pays, comment répondre aux besoins d'éducation dans les prochaines années ? Cela pèse lourdement sur les décisions que doivent prendre les responsables des politiques éducatives pour éviter la stagnation des effectifs.

Le Niger, dans une lettre de politique éducative, a envisagé des mesures pour la période 1990-1995. L'une d'elle réside dans l'utilisation optimale du personnel enseignant, des salles de classes et du matériel didactique. C'est pour cela que dans le cadre du projet de développement de l'enseignement au Niger, le Ministère de l'Éducation Nationale initie un système d'enseignement dans les villes importantes en flux scolaires dénommé : "enseignement à double vacation" ou "double flux" ou "à mi-temps".

Deux objectifs majeurs sous-tendent cette stratégie :

- empêcher que les contraintes financières n'amènent une nouvelle dégradation de la base déjà faible de l'enseignement primaire ;
- poser les bases d'un développement à moyen et long termes adapté aux ressources attendues et aux besoins estimatifs de la main d'oeuvre formée.

dans l'esprit des responsables de l'éducation, la scolarisation à double vacation doit dépasser ce cadre et être une solution d'avenir, pour scolariser tous les enfants et particulièrement ceux des centres urbains.

C'est ainsi qu'ils adoptèrent une stratégie qui s'articule autour de huit points centraux :

1. Création d'un Comité national de mise en place de la double vacation
2. Conception et préparation de l'expérience
3. Sensibilisation du public, des enseignants et parents d'élèves
4. Identification et sélection des écoles et classes expérimentales et identification des maîtres pour ces classes
5. Formation des maîtres dans le cadre d'ateliers annuels
6. Enseignement expérimental
7. Suivi et évaluation quantitative annuelle (coût-efficacité)
8. Évaluation sommaire de l'expérience et recommandation des mesures pour l'introduction à grande échelle en zones urbaines.

Nous pensons utile, pour une meilleure appréciation de la stratégie adoptée par notre pays en vue d'expérimenter la scolarisation à double vacation, d'examiner ces points dans le détail.

(1) Création d'un comité national de mise en place de la double vacation

Créé par un arrêté du 16 juillet 1987, il avait pour mission :

- avant la mise en oeuvre de l'expérience, d'examiner les conséquences économiques et sociales des différentes méthodes de double vacation ; d'examiner les différentes combinaisons (classes-maîtres-cohorte) ; d'examiner la réduction du nombre d'heures de cours ; d'établir un calendrier scolaire plus rationnel ; d'établir les rotations des groupes ; de réviser les programmes en rapport avec la réduction des horaires.
- pendant et à la fin de l'expérience, d'évaluer régulièrement le nombre d'heures de cours hebdomadaire, le temps de préparation des maîtres, des résultats des élèves et autres indicateurs ; d'établir un rapport annuel avec des consultants spécialisés ; d'établir un rapport final et faire des recommandations.

(2) Conception et préparation de l'expérience

Pour la mise en place de la scolarisation à double vacation, le comité s'est inspiré non seulement des documents ramenés du Sénégal par le consultant qui a travaillé à

l'installation de cette formule de scolarisation dans ce pays, mais aussi de l'expérience de trois pays africains où ils ont envoyé des missions d'étude : le Congo, le Burundi, la Guinée.

Deux points importants devaient être éclaircis dans le cadre de la conception et la préparation de l'expérimentation : la définition des formes concrètes de double vacation à expérimenter au Niger ; le choix des écoles et classes concernées par l'expérimentation.

(3) Sensibilisation du public, des enseignants et parents d'élèves

Ce point a été le tendon d'Achille de l'expérimentation du système d'enseignement à double vacation au Niger. Les membres du comité, gênés peut-être ou même surpris par la nouveauté de ce système, ne peuvent à aucun moment l'expliquer clairement aux différents partenaires de l'école.

Il n'y a eu, avant le début de l'expérimentation, que quelques réunions d'information en guise de sensibilisation, quelques réunions tenues dans la Communauté Urbaine de Niamey qui ont permis aux responsables de l'éducation de se rendre compte de l'importance de l'obstacle qu'ils avaient à surmonter pour que survive cette expérimentation. Le Syndicat National des Enseignants du Niger (SNEN) fut le premier à manifester ouvertement sa réprobation face à une expérience qui devait "abâtardir" le système éducatif nigérien. Il dénonce en particulier les effets pervers de la double vacation qui sont : retard dans les programmes, mauvaise fréquentation, surexploitation des maîtres d'où un enseignement au rabais.

Les parents, quant à eux, sans dénoncer ouvertement la double vacation, la boudent et n'ont trouvé rien de mieux que de retirer leurs enfants du système.

En guise d'alternative à la double vacation, le SNEN propose la création d'un fonds national de l'éducation alimenté par les entreprises privées, les sociétés d'état et les sociétés d'économie mixte, ainsi que toute autre personne de bonne volonté. Les parents d'élèves proposent comme solution de procéder, par des investissements humains, à des constructions de locaux scolaires. Aux uns et aux

autres, rien ne fut répondu et l'expérimentation débuta presque à la sauvette, à l'insu de certains responsables même du Ministère de l'Éducation Nationale.

(4) La rentrée

Le recrutement a eu lieu le 25 septembre 1988 et la rentrée, le 3 octobre 1988 comme d'habitude. Évidemment les classes de CI ayant fait leur plein, il reste encore un nombre impressionnant d'enfants âgés de 7 et 8 ans qui n'ont pas pu se faire recruter. Il fut demandé aux directeurs des écoles de la Communauté Urbaine de Niamey de les recenser et d'en communiquer le nombre au Comité national de mise en place de la double vacation. Déjà deux semaines après la rentrée, 1818 enfants remplissant les conditions d'être recrutés au CI furent recensés. Sur la base des informations recueillies auprès des responsables d'écoles, les écoles où se déroulera l'expérimentation furent retenues à Niamey.

(5) Formation des maîtres dans le cadre d'ateliers annuels

Au cours de l'année scolaire 1988-1989, deux séminaires de formation pédagogique ont eu lieu. Le premier destiné aux maîtres titulaires des classes à double vacation s'est déroulé du 7 au 11 novembre 1988 à Niamey. L'encadrement était assuré par l'équipe du comité national de mise en place de la double vacation, appuyé par un consultant de nationalité belge.

Par la suite, l'on se rendit compte d'une carence : les encadreurs n'avaient pas été associés à la formation. Pour pallier cette lacune, un séminaire de formation pédagogique à l'intention des encadreurs des écoles où se déroule l'expérimentation de l'enseignement à double vacation eut lieu du 17 au 21 janvier 1989 dans les locaux du Centre de formation des cadres de l'alphabétisation (C.F.C.A.) à Niamey. Il a concerné particulièrement 41 directeurs d'école, conseillers pédagogiques et inspecteurs de 50 classes chargées de l'expérimentation à double vacation dans la Communauté Urbaine de Niamey. Les objectifs généraux assignés à ce séminaire étaient : informer de manière précise les séminaristes sur le système d'enseignement à double vacation ; donner une formation et une information pédagogique nécessaires pour encadrer les maîtres chargés des classes à double vacation.

Au début de l'année scolaire 1989-1990, suite à la décision des responsables du Ministère de l'Éducation Nationale d'étendre l'expérimentation de la scolarisation à double vacation dans les villes de Konni, Malbaza, Maradi, Zinder et Arlit, deux séminaires de formation pédagogique eurent lieu. Le premier était destiné aux maîtres titulaires des classes à double vacation tandis que le second concernait les encadreurs (directeurs d'écoles, conseillers pédagogiques et inspecteurs).

(6) L'enseignement expérimental

A la fin de l'année scolaire 1988-1989, les maîtres de Niamey chargés des classes à double vacation ont tiré presque unanimement les conclusions suivantes.

Le problème majeur, dans les classes à double vacation, relève particulièrement des emplois du temps et des horaires. L'alternance des groupes est difficilement compréhensible des parents et des élèves qui ne savent plus quand il faut se présenter à l'école et quand il ne faut pas le faire. Les absences sont encore plus importantes le samedi, jour où les enfants rechignent à venir à l'école pendant que leurs frères des classes traditionnelles restent à la maison. Le voisinage avec les élèves des classes traditionnelles est gênant : pendant que les uns travaillent, les autres crient dans la cour, c'est la récréation, c'est la fin des classes...

Les salles n'étant pas toutes dotées d'installations électriques, la visibilité devient très mauvaise à une certaine heure de la journée.

La progression dans les apprentissages est trop lente, la consolidation des acquis pas très facile à cause de ces alternances.

Le temps imparti aux différentes disciplines est insuffisant (20 minutes), surtout en lecture.

Le manque de matériel est aussi déploré pour les uns et les autres.

Un désintéressement se fait sentir du côté des parents d'élèves qui semblent sceptiques à l'égard de cette innovation. Enfin, les maîtres chargés de ces classes s'acquittent très péniblement de leur tâche, ils sont perpétuellement surmenés et souffrent d'asthénie physique.

traditionnel, mais au prix d'une baisse des acquisitions moyennes de chaque enfant. Cependant, des mesures spécifiques (comme une meilleure dotation en manuels scolaires) peuvent être prises qui permettraient à l'avenir de hisser les performances des élèves scolarisés dans les classes à double vacation à un niveau proche de celui actuellement atteint par les élèves des classes traditionnelles. Cependant, il est clair que la double vacation ne constitue pas le seul moyen pour gérer cet arbitrage quantité/qualité. Il est possible d'aboutir à des résultats comparables tant en quantité qu'en qualité, en choisissant une politique de maintien de classes traditionnelles à effectifs élevés et en faisant bénéficier ces classes des mesures destinées à faciliter les acquisitions des élèves envisagées plus haut pour les seules classes à double vacation.

Ce débat n'est pas facile à appréhender et les critiques contre la double vacation ne risquent pas de disparaître de sitôt. A l'issue de l'évaluation, ce que tout le monde soupçonnait est apparu au grand jour : les différences de réussite moyenne entre les élèves scolarisés dans les classes à double vacation et les classes traditionnelles sont nettes et systématiques ; les élèves des classes traditionnelles obtiennent toujours les meilleurs résultats.

Si les résultats sont très proches en ce qui concerne l'enseignement du calcul, des écarts non négligeables dans les acquisitions des élèves existent en matière d'apprentissage du français et dans des spécialisations.

Les résultats de l'analyse incitent à considérer la double vacation simplement comme un élément particulier d'un arbitrage global entre quantité et qualité de l'éducation.

Quelles sont les opinions des maîtres et des parents sur l'expérience de la double vacation ?

L'évaluation effectuée en juin 1989 a révélé la manière dont les acteurs-enseignants, élèves et parents ont vécu cette expérience. D'une manière générale, on ne peut parler ni de refus massif, ni d'un enthousiasme sans partage, tant de la part des parents que de la part des enseignants. Les parents d'élèves sont aussi

nombreux à avoir une opinion favorable de l'expérience qu'à en souligner les aspects négatifs. Ils se plaignent surtout des horaires et du rythme de travail des enfants ; certaines familles ont du mal à comprendre l'emploi du temps de l'enfant, malgré les efforts d'information et d'explication faits dans la plupart des écoles.

Il faut tout de même souligner que 40% des parents ont concrètement manifesté leur hostilité à l'expérience, certains allant même jusqu'à retenir leurs enfants de l'école.

Quant aux maîtres ils perçoivent plutôt négativement la double vacation. Ce qui se comprend aisément quand on sait que pour eux, la double vacation se traduit par un surcroît de travail (allongement de la journée de travail, prise en charge de deux groupes d'élèves dans la même journée). C'est un fait indéniable que les classes traditionnelles apparaissent plus propices aux acquisitions des élèves qui y ont trouvé une place.

Tableau 3. Proportions de maîtres déclarant que la double vacation cause davantage de problèmes que le système traditionnel, sur les points suivants :

horaire de travail	63,6%
rythme de travail	54,5%
préparation des cours	45,5%
progression des élèves	13,6%
évaluation des élèves	13,6%
discipline	4,5%

Il faut noter que les avis deviennent franchement positifs quand il s'agit d'apprécier l'impact du nouveau système sur la progression des élèves et la gestion de la classe. Pour 63,6% des maîtres, les élèves progressent plus dans les classes à double vacation. Par ailleurs, l'évaluation de leurs performances apparaît facilitée pour 86,4% des maîtres. L'amélioration de la discipline, très fréquemment évoquée (95,5%), est susceptible de participer, tout comme la plus grande facilité à évaluer les élèves, à ce qui est perçu comme un atout pour la progression des élèves.

La double vacation perturbe aussi le rythme de travail des enfants à l'âge de 7-8 ans, ils sont plus à l'aise avec des journées de classe réduite. L'évaluation a démontré qu'au niveau de la compréhension des élèves et de leur épanouissement,

ils ont plus de facilité. Ils font l'objet d'un suivi plus individualisé, ils sont dans des conditions matérielles de travail plus aérées que les rythmes journaliers et moins fatigués en fin de journée.

Tableau 4. Proportion de maîtres déclarant que la double vacation pose davantage de problèmes aux élèves que le système traditionnel sur les points suivants :

horaires de travail	52,0%
rythme de travail	37,1%
compréhension	14,6%
épanouissement	10,1%

Les aspects positifs sont contrebalancés par des regrets fréquents exprimés par les maîtres sur l'insuffisante dotation en manuels scolaires, et sur le fait que les effectifs restent encore lourds dans les classes à double vacation.

Pour l'évaluation après trois ans, deux approches complémentaires ont été suivies : une approche transversale qui analyse les écarts d'acquisitions en fin de CE1 en contrôlant les caractéristiques des élèves et des maîtres ; et une approche longitudinale qui analyse les progressions en termes d'acquisitions entre la fin du CI et du CE1. Cette dernière approche permet de séparer les différenciations produites au cours de la première année de mise en place (difficile) de l'expérience et celles qui se sont constituées au cours des deux années suivantes (dans un fonctionnement plus "normal"). Les résultats sont les suivants.

1. Sur le plan pédagogique, deux composantes de l'effet double vacation peuvent être distingués :

- un effet "intrinsèque" de la double vacation dans le contexte nigérien (qui tient d'une part au fait que les enfants ont une durée d'exposition à l'école plus faible et d'autre part aux conditions pédagogiques de mise en oeuvre et au contexte social vis-à-vis de l'expérience). Cet effet est clairement négatif et vaut, de façon transversale, 9,8 points dans l'échelle des acquisitions dont l'écart-type est de 15 points ;
- un effet "taille de classe". Cet effet tient au fait que la taille de chacune des deux cohortes de double vacation a généralement un effectif plus réduit que celui des

classes traditionnelles en milieu urbain ; les conditions étant meilleures, on anticipe que ceci compensera une partie de la perte d'acquisitions liée à la diminution du temps scolaire dans la double vacation. Ainsi, alors que les classes traditionnelles ont un effectif moyen de 68 élèves, les cohortes avaient (en 1990-1991) un effectif moyen de 40 élèves. Avec des chiffres comparables à ce qui a été observé dans d'autres pays africains (Togo, Bénin, Burkina Faso), on observe que l'effet taille est quantitativement limité ; on apprend effectivement mieux dans des classes à effectifs réduits, mais l'avantage en termes d'acquisitions n'est, en moyenne, que de 1 point pour une différence de 10 élèves. Compte tenu des effectifs plus réduits des cohortes de double vacation, l'effet positif spécifique à la taille vaut 2,8 points et réduits ainsi les pertes globales d'acquisitions associées à la double vacation de 9,8 à 7 points.

Ces résultats transversaux (bilan après trois années de fonctionnement) sont confirmés par l'analyse longitudinale qui montre en outre que les difficultés en matière d'acquisitions inhérentes à la double vacation ne se réduisent pas à la période particulière de mise en place de l'expérience. On mesure ainsi que, sur les 9,8 points de différences d'acquisitions observés en fin de CE1, 6,2 se sont constitués au cours des classes de CP et de CE1. Ce résultat est numériquement cohérent avec l'observation de l'analyse transversale de fin de CI qui faisait état d'un écart négatif d'acquisitions de l'ordre de 3 points.

2. Sur le plan économique, les conditions de mise en oeuvre de la double vacation ont évidemment une grande importance dans la détermination des caractéristiques économiques des deux formes d'enseignement et en particulier le choix de la taille de la cohorte et le montant de la prime donnée aux enseignants exerçant en double vacation. Dans les conditions ayant prévalu en 1990-1991 (cohorte de 40 élèves, prime annuelle de 180 000 F CFA), la double vacation ne présente aucun avantage économique, le coût unitaire de cette forme d'enseignement (dans ces conditions) étant identique à celui observé dans l'enseignement traditionnel. Ce résultat (domaine économique) rapproché du précédent (domaine pédagogique) fait clairement apparaître que la double vacation, telle qu'organisée au Niger, ne

constitue pas une forme d'enseignement efficace par rapport à l'enseignement traditionnel.

Sur la base des modèles estimés, il est possible de simuler quelles seraient les conséquences associées à une variété des conditions de scolarisation en double vacation et dans l'enseignement traditionnel tant en termes d'acquisitions des élèves qu'en termes de coûts unitaires. Le tableau ci-après offre des exemples variés qui sont de nature à aider le décideur politique.

Dans le tableau suivant, les chiffres soulignés correspondent aux performances spécifiques des deux modes d'organisation scolaire dans la situation actuelle du Niger.

Tableau 5. Niveaux d'acquisitions et coût salariaux

	acquisitions	coût unitaire salarial
double vacation	93	14 100 F CFA
classe traditionnelle	100	14.000 F CFA

Dans la mesure où le problème de base auquel est confronté le pays est de scolariser un plus grand nombre d'enfants, seules ont été considérées les options satisfaisant à cet objectif (réduction du coût unitaire) ; de même, ont été exclues de la simulation les situations de double vacation conduisant à des effectifs de plus de 70 élèves par cohorte.

Tableau 6. Taille des classes, niveaux d'acquisitions et coûts salariaux

Taille de la classe ou de la cohorte	40	50	60	68	80	90	100
Niveau d'acquisitions							
- traditionnel				100	99	98	97
- double vacation	93	92	91	90			
Coût unitaire salarial (en milliers de F CFA)							
- traditionnel				14,0	11,9	10,6	9,5
- double vac. sans prime	11,9	9,5	7,9	7,0			
- double vac. avec prime	14,1	11,3	9,4	8,3			

Par rapport à la situation actuelle en double vacation, les modalités qui conduisent à une diminution du coût unitaire sont la remise en cause de la prime et/ou l'augmentation des effectifs de chaque cohorte. Si on ne retient que la seconde hypothèse, le passage de 40 à 50 élèves par cohorte permet d'abaisser le coût à 11.300 F CFA (on peut ainsi scolariser 20% d'élèves supplémentaires). Du côté de la scolarisation, cette situation apparaît attractive ; cela dit, le niveau des acquisitions des élèves s'établirait à 92. On remarquera qu'on peut obtenir à peu près le même bénéfice en termes de scolarisation en augmentant la taille moyenne en enseignement traditionnel de 68 à 80 élèves par classe. Il est vraisemblable que cette politique demande davantage d'efforts aux enseignants ; il est certain par contre qu'elle procure aux élèves un niveau d'acquisitions sensiblement plus élevé que l'alternative au même coût en double vacation (99 en enseignement traditionnel contre 92 en double vacation). Le choix n'est donc clairement pas en faveur de la double vacation.

Ce n'est que dans le cas où on penserait qu'il est impossible (compte tenu de la pression éventuelle des enseignants, mais d'une certaine façon au détriment de l'intérêt des enfants) d'augmenter la taille des classes traditionnelles au-delà de leur niveau actuel, et qu'on serait prêt à porter la taille des cohortes de double vacation à au moins 50 élèves (ou à supprimer la prime) que l'option d'une généralisation de la double vacation pourrait être envisagée. On devrait alors évidemment accepter une sensible détérioration de la qualité des acquisitions en contrepartie des gains de scolarisation obtenus dans l'hypothèse d'un maintien des conditions actuelles de fonctionnement. Celles-ci sont toutefois vraisemblablement améliorables par une meilleure définition des programmes, un meilleur suivi des enseignants et une sensibilisation des différents partenaires de l'école aux enjeux de l'extension de la scolarisation.

LES RÉSISTANCES À LA DOUBLE VACATION

La scolarisation à vacations multiples peut créer des difficultés. La journée scolaire est souvent abrégée. Ceci veut dire que la qualité est sacrifiée à la quantité, que les élèves perdent une partie de l'enseignement donné en classe. En outre, si les maîtres assurent les deux horaires, ils seront vraisemblablement fatigués, ce qui peut être un autre facteur de dégradation de la qualité. Parfois, on accuse les systèmes à vacations multiples d'être à l'origine des problèmes sociaux, les enfants n'étant occupés en classe que pendant des périodes plus courtes et ayant plus de temps pour traîner dans les rues. Au Niger, le grief le plus courant contre cette formule de scolarisation est qu'elle accentue le déclin de la qualité de l'éducation. Ses adversaires la traitent de demi-enseignement et même, plus ironiquement, de "double gâchis".

Les résistances à la double vacation se sont fait sentir dès la phase de sensibilisation. Déjà au cours d'une assemblée générale présidée, au mois de septembre 1988 par le Secrétaire Général du Ministère de l'Éducation Nationale, des altercations très vives ont eu lieu. Un représentant du syndicat national des enseignants du Niger s'est vivement insurgé contre cette formule de scolarisation accusant les responsables du Ministère de l'Éducation Nationale de vouloir former des demi-lettrés. Dans la foule un parent d'élèves lui a calmement répondu qu'il préfère que son enfant soit demi-lettré qu'illettré. La question est d'importance et divise déjà l'opinion publique nigérienne. Le syndicat qui défend la qualité de l'éducation semble ignorer les difficultés réelles auxquelles l'État est confronté à savoir la faiblesse du taux de scolarisation devant la modicité de ses moyens.

La prise de position du syndicat ne faisant que se radicaliser de jour en jour, il a fallu négocier, en vue d'obtenir un consensus national sur la double vacation. Un programme d'action fut élaboré par la Direction de l'enseignement préscolaire et du premier degré :

1. Sensibilisation de la population en général et des parents d'élèves en particulier sur cette formule de scolarisation (réunions, séances d'explications) ;
2. Voyages d'étude dans les pays pratiquant la double vacation en vue d'améliorer le système ;
3. Activités de formation d'enseignements en vue de parfaire leur prestation ;
4. Évaluation formative à la fin de chaque cycle.

Les résistances à la double vacation sont multiformes et existent partout où ce système de scolarisation a été pratiqué. Mais la plus fréquente est celle que lui font les enseignants du Niger, à savoir la baisse de la qualité de l'éducation. La plupart des éducateurs sont d'accord pour penser que l'atmosphère des écoles à double vacation ne vaut pas celle des écoles traditionnelles.

Dans le système à double vacation :

1. La journée se déroule sous une pression accrue. Tout le monde paraît toujours manquer de temps. Les récréations sont abrégées et le nombre d'heures de cours est parfois réduit.
2. Les élèves des différentes cohortes arrivent difficilement à se percevoir comme une unité. Ils ont le sentiment d'appartenir à deux écoles et non à une.
3. Pour les cohortes qui viennent à l'école le samedi matin, les enfants n'ont pas l'occasion de prendre le petit déjeuner, les vendeuses désertant ce jour les cours des écoles. Ensuite, ils ont faim et ils ont du mal à se concentrer sur leur travail.
4. Sous les climats chauds, en particulier, les enfants ont du mal à étudier l'après-midi, car ils sont fatigués. Les maîtres, eux aussi, sont fatigués l'après-midi, surtout s'ils ont déjà fait classe pendant l'horaire complet du matin. C'est le cas pour le Niger à partir du mois de février.
5. Les maîtres qui enseignent pendant plus de temps risquent d'avoir moins de temps pour préparer leurs cours et pour corriger les devoirs qu'ils ont donnés.
6. Une population scolaire plus nombreuse rend plus difficile pour le personnel enseignant de connaître personnellement les élèves et peut rendre plus aigus les problèmes de discipline.
7. Les élèves de la double vacation font du bruit et perturbent le travail des élèves des classes à vacation unique et vice versa à cause du décalage des heures de récréation et de sortie.
8. Les maîtres ne peuvent pas utiliser avec autant de liberté l'espace mural. Les élèves d'une cohorte peuvent déranger les décorations des autres et vice versa. Le travail qui figure au tableau noir ne peut pas être laissé jusqu'au lendemain. Les élèves ont moins le sentiment que leur salle de classe leur appartient.

Les promoteurs de la double vacation citent souvent, comme arguments, les avantages liés aux bâtiments et autres installations. Mais il ne faut pas se bercer d'illusion. Si les économies occasionnées par la scolarisation à vacations multiples sont parfois spectaculaires, il n'en demeure pas moins que le système présente en lui-même divers inconvénients. La double vacation, par exemple, ne réduit pas toujours de moitié le coût de l'éducation et ceci pour plusieurs raisons :

- un surcroît d'utilisation des installations scolaires augmente l'usure normale. Elle entraîne des frais d'entretien plus élevés et, souvent, nécessite le remplacement prématuré ou la reconstruction des installations ;
- les écoles qui s'engagent dans la voie de l'application de la double vacation ont un besoin plus grand en matériels, manuels et fournitures scolaires ;

- les maîtres engagés dans l'application de la double vacation perçoivent un supplément de salaire non négligeable (primes de 20 000 F par mois) ;
- les groupes des classes à double vacation ne comprennent que très rarement 60 élèves, ce qui est officiellement exigé dans les grandes villes pour les classes traditionnelles.

A propos des bâtiments et autres installations, les économies qui sont faites sont certes substantielles, mais moins importantes que celles auxquelles beaucoup s'attendaient. De même, les économies réalisées sur les salaires des enseignants peuvent être discutables. Il faut donc nuancer les arguments de peur de trop pencher vers un optimisme béat.

Dans le cas où les cohortes d'élèves sont tenues par des maîtres différents, le gouvernement ne réalise aucune économie sur les salaires des enseignants. Même si les enseignants ne reçoivent pas un double salaire pour un travail qui est double, il n'y a pas d'économie sur les salaires. Une autre solution consiste à donner aux enseignants une rémunération supplémentaire pour un travail supplémentaire mais à un taux moins élevé.

SUGGESTIONS POUR VAINCRE LES RÉSISTANCES À LA DOUBLE VACATION

Par classe à double vacation, il faut entendre la possibilité d'accueillir à l'école un nombre supérieur d'élèves sans que, simultanément, il faille embaucher de nouveaux maîtres et/ou construire de nouvelles classes. Si le maître enseignait pendant 30 heures au cours d'une semaine avec un effectif de 50 élèves, désormais il peut enseigner 20 heures au premier groupe (de 50 élèves au moins) et 20 heures au second groupe.

L'expérience en cours au Niger répond à une nécessité que ressentent les responsables de l'éducation mais que perçoivent très mal tous les autres partenaires de l'école. Ce système permet de satisfaire autant que possible les besoins d'éducation croissants si l'on en juge le rythme des nouveaux élèves à accueillir au CI et, d'autre part, permet d'en accueillir encore plus afin d'élever le taux d'inscription et le taux de scolarisation.

Mais l'interrogation que pose le recours aux classes à double vacation tient évidemment à la qualité de l'enseignement. Encore faut-il distinguer l'enseignement

probablement les familles à faire campagne contre la mise en place de la double vacation et le fait que cette innovation pourrait aider les enfants des autres qui ne soit pas en mesure d'aller à l'école leur est indifférent.

Pour vaincre ces résistances, les responsables de l'éducation qui souhaitent expérimenter ou généraliser la scolarisation à double vacation, devraient focaliser leur attention sur un certain nombre de points importants :

Information

Le défaut majeur qui a fait échouer les expériences éducatives initiées avec la meilleure volonté au Niger est le refus de prendre le temps d'expliquer aux populations l'innovation proposée et de la faire accepter, avant même de la mettre en oeuvre.

Pourquoi, par exemple, n'avoir pas clairement expliqué à l'ensemble des enseignants nigériens que l'utilisation de la télévision scolaire n'avait pas pour objectif de les envoyer un jour au chômage, comme ils le croyaient. A défaut de cette explication, ces maîtres ont naturellement considéré cette "machine" comme une rivale à battre à tout prix. Ils y sont parvenus.

Aujourd'hui, la réaction des maîtres nigériens est sensiblement la même devant la formule de scolarisation à double vacation. Ils la considèrent comme un moyen trouvé par l'État pour opérer une compression de personnel en leur sein. Ils ont décidé de l'abattre. Ils parviendront sûrement si les responsables de l'éducation ne prennent pas le temps d'expliquer les raisons pour lesquelles ils considèrent la double vacation comme souhaitable. S'ils ont des raisons de penser que la qualité de l'enseignement ne baissera pas, ils doivent en donner l'explication. S'ils estiment que la qualité pourrait baisser un peu, mais que les avantages l'emporteraient sur ce coût, ils doivent également s'en expliquer.

On peut ajouter que cette information doit prendre de nombreuses formes pour atteindre toutes les couches de la population. Les justifications de l'introduction de la scolarisation à double vacation devraient être présentées dans des rapports officiels, dans des brochures d'information, dans la presse, par voie d'affiches, à la radio et à

la télévision. Les membres du comité chargé de l'expérimentation devraient être préparés à entamer un dialogue avec les représentants des syndicats d'enseignants, les associations des parents d'élèves et tous les autres partenaires de l'école. Le message devrait être explicité de façon suivie, patiemment, fréquemment et dans toutes les langues. L'action d'information est plus nécessaire auprès du corps enseignant que dans l'ensemble de la communauté. Les inspecteurs, en particulier, sont fortement opposés au système d'enseignement à double vacation. Ils se considèrent comme les gardiens de la qualité de l'enseignement, mais sont moins bien informés des problèmes financiers de l'État ou leur portent moins d'intérêt.

Pour preuve, au mois d'août 1989, les Inspecteurs de l'enseignement du premier degré, réunis à Maradi en séminaire sur le thème de la gestion du personnel et des infrastructures scolaires, voulaient rédiger une pétition pour rejeter en bloc l'expérience de scolarisation à double vacation, avant même qu'ils n'aient pris connaissance des résultats de l'évaluation.

Justice sociale

La scolarisation à double vacation est généralement perçue comme un système réservé aux classes les plus modestes. Le grand public l'associe aussitôt à une éducation de qualité moindre et proteste à juste titre contre le comportement partiel des responsables. Si les autorités ont foi en cette formule, qu'elles la mettent en place dans les écoles destinées à l'élite comme dans les écoles ordinaires.

Les activités extra-muros

Le grief le plus tenace fait à l'encontre de la scolarisation à double vacation est le temps laissé aux élèves dans la journée. Les enfants vont à l'école le matin ou la soirée seulement. Le reste du temps, ils sont abandonnés à eux-mêmes, dans la rue, à ne rien faire. Pour que réussisse cette expérience, il y a lieu de prévoir là des activités "extra-muros".

Dans ce sens, un programme pourrait être proposé :

- travaux en papier : fabrication de bloc-notes, confection de calendriers, découpage et collage, guirlandes ;
- atelier de couture : napperons avec cadre, napperons avec perles, tricotage ;

- confection de sacs d'écoliers : avec des sacs de riz vides, avec du cuir ;
- plâtre : confection de calendriers, de porte-crayons ;
- cuir : confection de porte-monnaies, de ceintures ;
- activités audiovisuelles : manipulation d'appareils audiovisuels, prise de vues, développement et tirage, projection de films suivis de débats ;
- activités artistiques : dessin, peinture, théâtre d'enfants ;
- animation sportive : pratique du sport dans le cadre des centres d'animation sportive.

CONCLUSION

Le Niger se trouve confronté aujourd'hui au problème épineux de la scolarisation et plus globalement de l'éducation. Le taux de scolarisation, très faible, oscille entre 26% et 29%. Il est donc plus que nécessaire de développer l'enseignement primaire car aucune population ne peut espérer améliorer son niveau de vie ni amorcer un décollage économique et social sans un accès plus large d'une frange toujours croissante de sa jeunesse à l'enseignement ; les conséquences sur l'amélioration de la production de la main d'oeuvre sont connues ainsi que sur les comportements sociaux des individus (entre autres à propos de la santé ou de l'état nutritionnel).

Dans ces conditions, l'objectif d'améliorer en qualité et en quantité l'enseignement primaire est prioritaire. La mise en place de la scolarisation à double vacation au Niger, à partir de la rentrée 1988-1989 à titre expérimental se situe dans cette optique. Mais il faut garder à l'esprit les limites que pose cette solution et, surtout, les conséquences en matière de qualité de l'enseignement. Il ne s'agit pas de développer un tel système à outrance sans se préoccuper des retombées néfastes qu'il pourrait avoir sur l'enseignement. Si l'on ne prend pas certaines mesures, les conséquences d'une dégradation de la qualité des cours ne tarderaient pas à se manifester (du côté des élèves : niveau faible, difficultés pour maîtriser le langage écrit, parlé, lu, allongement de la scolarité dû à ces difficultés ; du côté des enseignants : emploi du temps chargé, effectifs élevés, mauvaises conditions de travail, intérêt moindre pour la profession). Mais malgré ces risques, le Niger semble être arrivé au point où il lui sera difficile de ne pas recourir à la scolarisation à double vacation.

Il appartient dès maintenant, aux responsables de l'éducation, de maîtriser le fonctionnement des classes à double vacation et rester vigilants sur ses retombées néfastes afin de les amoindrir. Ce modeste travail aurait atteint son objectif si, après l'avoir parcouru, le lecteur était amené à se dire : "Alors, c'est ça, les classes à double vacation ?"

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BRAY Mark, 1989, *La scolarisation à vacations multiples : conception et mise en oeuvre pour un meilleur coût-efficacité*, Université de Hong-Kong, Programme de coopération UNESCO-UNICEF, Paris, Digest 27.
- CARDINET Jean, *Évaluation scolaire et pratique*, Édition Universitaire, 267 p.
- CARDINET Jean, *Pour apprécier le travail des élèves*, Édition Universitaire, 124 p.
- De LANDSHEERE Gilbert, *Évaluation continue et examen : Précis de docimologie*, Édition Labor, Éducation 2000.
- De LANDSHEERE Viviane, De LANDSHEERE Gilbert, *Définir les objectifs de l'éducation*, Paris, 293 p. (2ème éd.).
- DELORME Charles (dir.), 1972, *L'évaluation en questions*, CEPEC, Les éditions ESF, 209 p.
- DEP/MEN, 1989, *Annuaire des statistiques scolaires, année scolaire 1988-1989*.
- DEP/MEN, 1989, *Travaux des séminaires sur la double vacation* (Kollo, 9-18 oct. 1989).
- DURU Marie, JAROUSSE Jean, 1989, *Évaluation du système d'enseignement à double vacation au Niger*, Dijon, IREDU.
- DURU-BELLAT Marie, JAROUSSE Jean-Pierre, 1989, *Évaluation de la double vacation dans l'enseignement primaire au Niger*.
- HAMELINE Daniel, *Objectifs pédagogiques en formation initiale et en formation continue*, Entreprise moderne d'édition.
- MAGER R.F., 1977, *Comment définir les objectifs pédagogiques*, Bordas.
- MAGER R.F., *Vers une définition des objectifs de l'enseignement*, Paris, Gauthier.
- MINGAT Alain, JAROUSSE Jean-Pierre, LAÏLABA H., 1988, *Coût, financement et politique de l'éducation au Niger*, 13 juillet 1988, 73 p.
- NOIZET Georges, CAVERNI Jean-Paul, 1978, *Psychologie de l'évaluation scolaire*, Paris, 231 p.
- PRAKASHA Veda, Ananda W.P. GUGUGE, Amewusika K.B. TAY, *Amélioration de la qualité de l'éducation de base : défis et réponse*, Programme de coopération UNESCO-UNICEF, Paris, Digest 19.